

SUR UN NOUVEAU TYPE DE CRABE (*STENOCARABUS* NOV. GEN.,
SUSPENSUS NOV. SP.) DE MADAGASCAR,

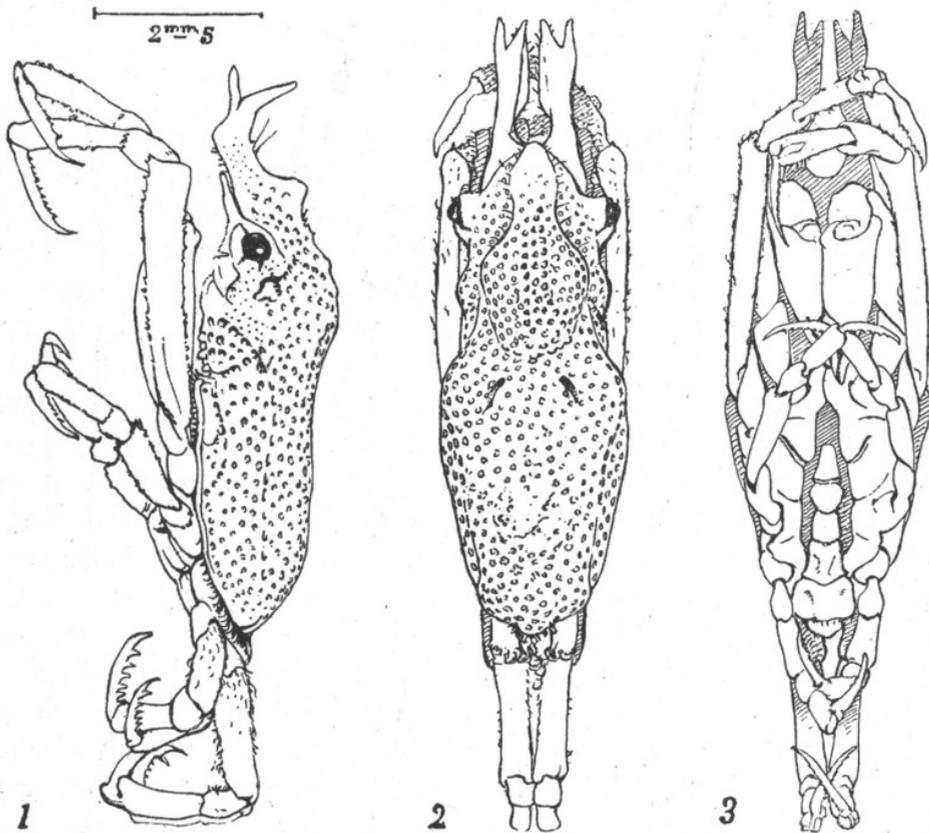
PAR M. CH. GRAVIER.

M. G. Petit a rapporté récemment de Tuléar (Madagascar) un exemplaire mâle d'un Crabe oxyrhynque, d'un type nouveau, qui présente une curieuse adaptation à la vie arboricole, cette expression étant prise dans le sens large que lui a donné Anthony ⁽¹⁾. La carapace de ce Crustacé est de forme très allongée; la longueur de l'animal, de l'extrémité des cornes rostrales à l'extrémité opposée est de 11 millim. 5; sa plus grande largeur, un peu en arrière de la région médiane de la carapace, est de 3 millim. 8 (fig. 1 et 2). Chacune des cornes rostrales, qui atteint le tiers environ de la longueur du reste de la carapace, se bifurque à son extrémité distale; l'une des pointes prolonge directement, en se redressant, la partie basilaire qui, à peu de distance de son insertion, s'élargit en s'infléchissant et en formant une autre pointe située intérieurement par rapport à la précédente. En avant, entre les bases bien séparées des deux cornes, le bord frontal se relève en un rostre assez marqué. Les différentes régions de la carapace ne sont pas délimitées par des sillons profonds; la région gastrique dessine toutefois une saillie notable à la surface de la carapace; la région branchiale est relativement fort étendue. Toute la face dorsale de la carapace est couverte de petits tubercules à contour arrondi, non disposés régulièrement, sur lesquels sont implantées des soies, les unes droites, les autres recourbées; c'est sur ces soies que se fixent les particules vaseuses qui recouvraient entièrement l'animal. En arrière, la carapace présente un lobe arrondi qui porte des soies marginales assez longues. Dans sa moitié antérieure, la carapace mise à nu de l'animal conservé dans l'alcool a une coloration d'un brun légèrement rougeâtre; la moitié postérieure est incolore, de même que les appendices.

L'œil pédonculé est rétractile à l'intérieur de l'orbite qui est bien saillante de chaque côté, à la partie antérieure du corps. L'orbite est formée de trois parties : 1° une corne supraoculaire, presque semi-cylindrique, s'élargissant un peu à sa base; 2° un processus creux postoculaire; 3° une

(1) R. ANTHONY, Contribution à l'étude morphologique générale des caractères d'adaptation à la vie arboricole chez les Vertébrés (*Ann. sc. natur., Zool.*, 9^e série, t. XV, 1912).

partie saillante qui se rattache à l'article basilaire de l'antenne et qui achève, en bas et en avant, la fermeture de l'orbite. La partie basilaire de l'antenne est, en effet, bien développée, très élargie et saillante sous l'œil; le second article, assez long, bien plus grêle, est pourvu de quelques soies raides, la partie terminale de l'appendice manque malheureusement de



1. Vue de profil de l'animal.
2. L'animal vu par la face dorsale.
3. L'animal vu par la face ventrale.

chaque côté de l'animal. Les antennules ont la situation habituelle et sont assez épaisses.

Ce qui frappe immédiatement, lorsqu'on regarde le Crabe dont il est question ici, c'est la disposition des appendices (fig. 1, 2 et 3). Les pattes de la première paire ou pinces ne sont pas visibles sur la face dorsale de l'animal et ne le sont que fort peu sur l'animal vu de profil, parce qu'elles sont masquées, en grande partie par celles de la seconde paire insérées extérieurement aux premières. Les pinces sont, d'apparence, assez faibles. Elles sont repliées sur la face ventrale de façon que les carpo-, pro- et dactylopodites soient en contact le long de la ligne médiane : c'est, sans

doute, l'attitude du repos chez cet animal. Les deux mors de la pince sont en contact sur presque toute leur étendue (fig. 4). Le doigt fixe du propodite est terminé en pointe mousse et son bord interne est presque lisse.



4. Partie terminale de la pince.
5. Doigt terminal de la seconde paire de pattes ambulatoires.
6. Endopodite de la patte-mâchoire externe.
7. Exopodite de la même patte-mâchoire.
8. Partie basilaire coudée de l'appendice copulateur.

Le doigt mobile, un peu plus fort, ne présente que de faibles ondulations sur son bord interne. Les pinces sont sensiblement moins longues que les pattes de la seconde paire qui sont celles de la première paire de pattes ambulatoires. Celles-ci sont dirigées en avant, comme pour saisir un sup-

port. Les méropodites particulièrement longs sont orientés parallèlement au plan de symétrie du corps. Le carpopodite et le propodite ensemble sont presque normaux au méropodite et le dactylopodite est presque normal aux précédents. Le dactylopodite, bien développé, pourvu de quelques soies simples, se termine par une pointe incurvée et est armé de fortes dents dont la hauteur décroît graduellement vers l'extrémité distale (fig. 5). Fortement coudé sur le propodite, il a l'apparence préhensile; mais le propodite n'est point élargi au niveau de l'insertion du dactylopodite, comme dans les pattes subchéliformes des *Acanthonyx* M. Edwards, par exemple. Les pattes ambulatoires de la 2^e paire, plus courtes que celles de la 1^{re}, dirigées comme elles en avant, ont la même attitude qu'elles. Celles de la 3^e et celles de la 4^e paires ont encore la même attitude que les précédentes, mais elles sont dirigées en arrière. Les méropodites de la 4^e paire sont longs et sont insérés à la partie postérieure du corps qu'ils semblent prolonger, car ils sont presque tangents intérieurement. Les pattes ambulatoires de la 4^e paire sont plus courtes que celles de la 1^{re}, mais plus longues que celles des deux autres paires. Celles de la 2^e paire sont un peu plus longues que celles de la 3^e; ces deux paires intermédiaires, les plus courtes, ne sont pas visibles sur l'animal regardé par la face dorsale. De sorte que si l'on numérote les quatre paires de pattes ambulatoires de 1 à 4, en partant de l'extrémité antérieure du corps, l'ordre de grandeur décroissante de ces appendices est le suivant : 1, 4, 2, 3. On rencontre, parmi les Crabes, des formules très variées, au point de vue des longueurs respectives des pattes ambulatoires; mais l'ordre de grandeur décroissante signalé ci-dessus, pour l'Oxyrhynque de Tuléar, n'a jamais été indiqué jusqu'ici, à ma connaissance du moins, chez les Brachyures. De telles pattes ne sont pas faites pour marcher; elles ne peuvent servir qu'à maintenir l'animal sur un support.

En ce qui concerne les pattes-mâchoires externes, l'endopodite est caractérisé surtout par le grand développement du méropodite qui, de même que le basipodite, a son bord interne multilobé et pourvu de soies simples clairsemées. Des faisceaux compacts de longues et fortes soies simples s'insèrent sur le carpopodite, le propodite et le dactylopodite (fig. 6). L'exopodite a les caractères habituels (fig. 7); il se termine par un long bouquet de soies simples. L'organe copulateur a la forme d'une languette effilée portant des soies pennées; au voisinage du coude qu'il forme dans la partie basilaire, il présente une saillie très marquée garnie également de soies pennées (fig. 8). L'abdomen montre 6 segments bien nets.

Par ses orbites tubulaires composées de 3 parties et correspondant à un élargissement de la partie antérieure de la carapace et aussi par ses longues cornes rostrales largement séparées à la base, l'Oxyrhynque de Madagascar se rattache à la tribu des *Periceroidea*. En outre, par la forme étroite et allongée de la carapace vue du côté dorsal, par l'aspect et la taille de

l'article basilaire de l'antenne, par les cornes rostrales bifurquées, ce Crustacé rappelle dans une certaine mesure le genre *Cyphocarcinus* M. Edwards, dont il se sépare nettement par sa région frontale non coudée vers le bas et par les traits particuliers de ses pattes ambulatoires.

Ce Crustacé, à ma connaissance, ne se rattache à aucun genre décrit jusqu'ici; je propose de fonder pour lui le genre *Stenocarabus*⁽¹⁾ qui peut être caractérisé ainsi :

Carapace étroite très allongée, avec deux longues cornes rostrales bifurquées situées dans le prolongement de la carapace et séparées complètement à la base. Orbites bien saillantes formées de trois parties comme chez les Periceroidea, pédoncules oculaires relativement courts et rétractiles. Article basilaire de l'antenne bien développé et soudé au lobe sous-orbitaire. Pattes ambulatoires disposées pour soutenir l'animal accroché à un support; les plus longues sont celles de la 1^{re} et de la 4^e paires. Segments abdominaux tous distincts.

L'Oxyrhynque de Tuléar sera le *Stenocarabus suspensus* nov. sp.

(1) De *κράβος*, ou, crabe; *στενός*, ή, étroit, resserré.



Gravier, Ch. 1923. "Sur un nouveau type de Crabe (*Stenocarabus* nov. gen. *suspensus* nov. sp.) de Madagascar. [Figs.]" *Bulletin du Muse*

um national d'histoire naturelle 29(3), 214–218.

View This Item Online: <https://www.biodiversitylibrary.org/item/213221>

Permalink: <https://www.biodiversitylibrary.org/partpdf/203966>

Holding Institution

Muséum national d'Histoire naturelle

Sponsored by

Muséum national d'Histoire naturelle

Copyright & Reuse

Copyright Status: In copyright. Digitized with the permission of the rights holder.

Rights Holder: Muséum national d'Histoire naturelle

License: <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/>

Rights: <https://biodiversitylibrary.org/permissions>

This document was created from content at the **Biodiversity Heritage Library**, the world's largest open access digital library for biodiversity literature and archives. Visit BHL at <https://www.biodiversitylibrary.org>.